

—Vendredi, la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, a tenu sa séance de rentrée. Elle a été présidée par M. Jurie, qui a payé un tribut de regrets et d'éloges à la mémoire de M. Grogner. Depuis longues années, M. Grogner était secrétaire-général de cette Société. Resté seul de tous fondateurs, il lui consacrait une grande partie de son temps. Son zèle, ses connaissances variées et profondes en avaient fait un des plus fermes soutiens.

M. Seringe a présenté des cocons et des papillons de vers à soie qui sont le résultat d'une seconde éducation.

L'ordre du jour appelle l'élection des membres titulaires. Le bureau est ainsi reconstitué : MM. Bottex, D. M., président; Montain, D. M., vice-président; Hénon, directeur de la pépinière du Rhône, secrétaire-général; Le-coq, professeur à l'Ecole vétérinaire, secrétaire-adjoint; Mulsant, propriétaire, secrétaire-archiviste; Seringe, directeur du Jardin-des-Plantes, conservateur des machines et instruments aratoires; Deschamps, pharmacien, trésorier.

— M. l'abbé Pavy, devant un auditoire nombreux, a ouvert, le 1^{er} décembre, à la faculté de théologie, son cours d'histoire et de discipline ecclésiastique. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion était aussi remarquable par le mouvement et la couleur du style, que par les profondes études historiques qu'il accuse. Dans le coup d'œil rapide qu'il a jeté sur les phases diverses par lesquelles notre église a passé, l'orateur a chaleureusement fait ressortir quelle noble et grande influence elle exerça au moyen âge sur les arts et la littérature. Le discours de M. Pavy se ferait lire avec autant d'intérêt qu'on en a mis à l'entendre sortir de sa bouche. Son cours se continue les mercredi et vendredi à 10 heures du matin.

— Voici la liste définitive des maire et adjoints de la ville de Lyon :

MAIRE : M. Christophe Martin ; ADJOINTS : MM. Chinard, Pierre-Paul Martin, Guérin-Philippon, Malmazet, Sériziat-Carrichon, Noël Rambaud, Donnet et Hobitz père.

M. Coulet est le seul des anciens adjoints qui n'ait pas été continué dans ses fonctions.

— On parle beaucoup, depuis quelque temps, de l'établissement prochain, dans notre ville, d'une salle de concert. On est encore incertain entre deux emplacements également favorables, la Pécherie et la Boucherie-des-Terreaux. Le premier, selon nous, présente une avenue plus spacieuse et une plus belle vue. Nous ne pouvons que hâter, de nos vœux, la réalisation de ce projet.